



Fin des grenades GLI F4 : à partir de maintenant ce sera comme d'habitude

Après que Monsieur CASTANER nous ait donné raison, avec 8 mois de retard, le 28-08-2019 en déclarant, « dans les manifestations il faut des gens mieux formés à l'usage du LBD et à d'autres types d'armes. Il faut une meilleure formation. Je réunirai à nouveau les experts dans les semaines qui viennent », le budget formation dans la Police Nationale a baissé de plus d'un million d'euros en 2020. De la com' et non des actes.

Le 26-01-2020, ce même ministre de l'Intérieur annonce : « je pense qu'il nous faut retirer les GLI-F4. » Les retirer ? Oui comme prévu depuis mai 2018, date à laquelle le fabricant français ALSETEX a arrêté de les fabriquer pour les remplacer par des grenade GM2L. En conséquence le ministère de l'Intérieur n'a pris qu'une seule décision : prendre le nouveau modèle de grenade proposé par l'industriel. Donc une fois de plus de la com' et non des actes.

Le général CAVALLIER analysait déjà dans « L'Essor / journal de la Gendarmerie Nationale » en septembre 2018 cette « nouvelle » grenade : *« S'agissant de la GML2, retenons quelques données simples à comprendre. Dès lors qu'une munition produit une forte intensité sonore, celle-ci est associée à un phénomène de souffle, c'est à dire de compression de l'air. Il en ressort des risques de lésions auditives pour ceux qui sont à proximité immédiate de la munition lors de sa détonation/déflagration. Par ailleurs, toute composition pyrotechnique peut causer des lésions cutanées, musculaires, osseuses... Il en de même pour cette nouvelle grenade. »*

Une fois de plus, la propagande du gouvernement essaye de détourner le débat de deux points essentiels.

Le premier, est que toutes les armes peuvent être utiles dans certaines situations aux policiers, y compris la GLI F4 et sa remplaçante la GM2L. Pour qu'elles soient utilisées à bon escient il faut une formation de qualité et un cadre de légal précis. Une fois ces deux premiers points validés (ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle), il faut un contrôle des utilisations qui peuvent sembler illégitimes pour, soit expliquer pourquoi l'usage de telle arme était nécessaire à ce moment-là ou soit sanctionner toutes les personnes en fonction de leur responsabilité, qui ont permis la commission d'un délit, voir d'un crime. Pour cela il faudrait remplacer l'IGPN par un organisme de contrôle indépendant, qui comprendraient aussi des policiers pour donner un éclairage professionnel, comme nous le demandons depuis des années.

Le second est que pendant que Christophe CASTANER essaye de focaliser l'attention sur le détonateur de grenades peu utilisées, il ne répond pas à la dangerosité du gaz CS, présent dans toutes les grenades à effet lacrymogènes, alors que la dose mortelle d'une substance hautement toxique trouvée dans le CS, le malononitrile, est estimée à moins d'un gramme, pour une personne de 70 kilogrammes. Nous demandons son remplacement par du gaz poivre, OC.

« La propagande est aux démocraties ce que la violence est aux dictatures. »

Noam CHOMSKY